



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture et communication : services extérieurs

Question écrite n° 108196

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les amputations budgétaires des directions régionales des affaires culturelles. Alors que la France a toujours défendu l'exception culturelle, ces dispositions viennent fortement pénaliser la diversité culturelle des régions françaises. En 2005 déjà, quatre-vingts chantiers avaient été bloqués faute de moyens, et la baisse des crédits de l'année 2006 ne fait que confirmer le désengagement de l'État dans ce domaine. Cette politique de pénurie fragilise considérablement l'activité des entreprises de restauration des monuments historiques et le risque de perdre un savoir-faire dans la pratique des métiers d'art est réel. Aussi, il lui demande comment le Gouvernement entend démontrer, au niveau budgétaire, son engagement en matière culturelle.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108196

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11195